

L'Association Régionale du Travail Social recrute pour l'IRTS Hauts-de-France

un.e Cadre Pédagogique (H/F)

**OFFRE
d'EMPLOI**

Contrat de travail à durée indéterminée
à partir de janvier 2024
à temps plein

<http://www.irtshdf.fr/>

Affectation : Site Métropole Lilloise (localisation, indicative : Loos 59)
– poste accessible aux personnes en situation de handicap –

➤ **Mission et activités essentielles**

Le cadre pédagogique IRTS exerce ses fonctions sur des dispositifs de formation en travail social pouvant aller du niveau 3 (anciennement V) au niveau 7 (anciennement I), ainsi qu'auprès d'étudiants en classe préparatoire et auprès de stagiaires en formation continue (inter - intra) ou en parcours de validation des acquis de l'expérience.

Le poste de cadre pédagogique revêt trois dimensions :

- **Face à Face pédagogique** (enseignement, accompagnement et évaluation de projets et de parcours de formation individuels et collectifs, analyse de pratiques, en lien avec les sites qualifiants et les employeurs)
- **Ingénierie de formation** (construction et conduite de dispositifs de formation, mise en œuvre, évaluation des dispositifs de formation, notamment dans le cadre d'une démarche transversale menée avec les autres formations dispensées sur ce site ou sur les autres sites IRTS)
- **Etudes et Recherche**, actualisation des connaissances et compétences

➤ **Profil du salarié : Diplômes, expérience professionnelle et prérequis**

- Cet emploi est accessible avec un titre ou diplôme de niveau 6 (anciennement II) minimum de type master 1 ou équivalent (niveau 6 de qualification requis), doublé d'un **DEASS**, complété par une expérience professionnelle significative en travail social et/ou dans le domaine de la formation (cf. article R451-3 du CASF)
 - Le candidat doit maîtriser l'outil informatique et bureautique (pack office) ; il fait preuve de réactivité, d'un bon niveau rédactionnel, et de capacités relationnelles et organisationnelles éprouvées en équipe. Il dispose de solides compétences en organisation et planification.
 - Le candidat présente de bonnes connaissances des enjeux inhérents au Travail Social et plus particulièrement des emplois et missions exercés à l'issue du dispositif de formation conduisant au DEASS (DE assistant.e de service social) ; une expérience FOAD serait appréciée
 - Maîtrise exigée de la langue française ; permis B et conduite automobile indispensables
- **Position statutaire** : annexe 6 de la CCN 66 (IDCC 0413) – statut cadre – grille Cadre Classe 3 Niveau II (*si diplômé de niv. 6**) soit minimum 2829€ bruts à 1 etp + reprise d'ancienneté selon article 38 CCN66
- **Avantages** : 2x9 jours de congés supplémentaires • Titres restaurant (VF 8€ avec participation employeur 4.60€) • Accord ARTT prévoyant 20 jours de repos RTT / an en contrepartie d'un travail réparti sur 39h hebdo 1 etp • Mutuelle • Télétravail • Prise en charge employeur 50% sur abonnement transports en commun • Accès à la formation • ASC par le CSE • Accord Mobilité Durable
- **Modalités de candidature** : Les candidatures (CV+LM) sont à adresser à la DRH exclusivement par courriel à drh@irtshdf.fr sous la référence « CPML2401 » citée en objet du mail, dans les meilleurs délais (et au plus tard le 13 janvier 24 si candidature interne). Une commission *ad hoc* se réserve le droit de s'entretenir avec les candidats.


B. COPPIN,
Directeur Général